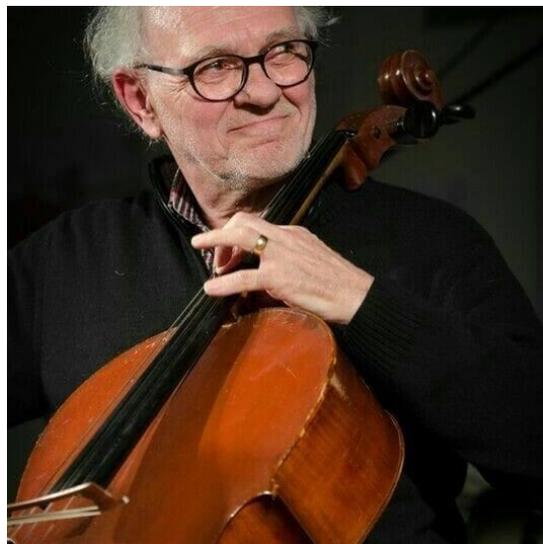


En 2019, *L'Officiel du Scrabble* a 30 ans !

Interview exclusive de Jean Zengers, réalisée par Olivier Papeux.



Olivier Papeux, romancier et passionné des mots (il est membre du comité de rédaction de L'Officiel du Scrabble depuis 1998), a rencontré chez lui à Namur (Belgique) Jean Zengers, président de la FISF de 1984 à 1989, considéré comme le père spirituel de L'Officiel du Scrabble.

Jean : Bonjour Olivier.

Olivier : Bonjour Jean ! Je suis très ému d'être ici, chez toi à qui *L'Officiel du Scrabble* doit tant.

Jean : Le monde du Scrabble devrait davantage se souvenir de ce qu'il doit à Yvon Duval et Paul Levart.

Olivier : *Yvon fait toujours partie du comité de rédaction. Quel rôle ont-ils joué ?*

Jean : À ma demande, ils ont réalisé l'étude de faisabilité d'un dictionnaire élaboré pour les scrabbleurs, travail effectué dans le plus grand secret, de 1984 à 1985. C'est sur la base de ce document fondateur que Philippe Lormant et moi-même avons élaboré le cahier des charges que la FISF a adopté pour la mise en œuvre de l'ouvrage. Il faut, à cet égard, se souvenir que bon nombre d'oppositions avaient dû être surmontées avant que ce projet soit finalement adopté.

Olivier : *Comment cette idée t'est-elle venue ?*

Jean : Lors d'une assemblée générale à Namur en 1979, sous la présidence d'Hippolyte Wouters (créateur de la formule Duplicate), André Van Buggenhout nous a fait découvrir un ouvrage en anglais à l'usage des scrabbleurs anglophones. À l'époque, les Belges et une poignée d'irréductibles Français étaient les seuls à défendre l'idée d'un ouvrage propre aux scrabbleurs francophones.

Jusqu'en 1989, les scrabbleurs se sont résolus à prendre pour référence le *Petit Larousse illustré*, dictionnaire cependant incomplet aux yeux du monde francophone au point d'élaborer, chaque année, une nouvelle liste de mots et autres corrections assez indigestes. Sans oublier le « tsunami » de la refonte du *Petit Larousse illustré* 1981, dont la disparition de plus de 6 000 mots a provoqué une hécatombe de membres au sein des fédérations francophones. La fédération française, avec à sa tête Philippe Lormant, était convaincue qu'un dictionnaire du Scrabble provoquerait d'une part une nouvelle hécatombe et, d'autre part, créerait un ghetto entre les scrabbleurs des clubs et les scrabbleurs jouant « en famille », futur vivier des fédérations et associations nationales.

Olivier : On constate aujourd'hui qu'il n'en est rien. *L'Officiel du Scrabble* est devenu l'un des bestsellers des éditions Larousse, notamment auprès des scrabbleurs jouant en famille, comme tu dis. Un formidable succès de librairie dont les bénéfices permettent à la FISF de continuer à développer ses activités.

Jean : En 1984, à Montréal, j'ai été désigné par les fédérations nationales à la présidence de la FISF, succédant ainsi à Philippe Lormant. Le lendemain, Philippe et moi avons passé une bonne partie de la journée ensemble, émaillant notre conversation de confidences et discussions diverses qui allaient définitivement sceller une amitié et une estime réciproques. L'occasion était belle, évidemment, de soulever à nouveau l'idée belge d'un ouvrage destiné aux scrabbleurs francophones. Philippe a alors accepté l'idée d'une étude de faisabilité à réaliser dans le plus grand secret, afin de ne pas soulever de nouvelles polémiques. Nous sommes convenus qu'un Belge et un Français pourraient être mis à contribution. Je lui ai proposé le Belge Yvon Duval – sous réserve de son accord – et il m'a proposé le Français Paul Levart.

En novembre 1984, une réunion s'est tenue au siège de la Fédération française, avec Yvon et Paul, afin de mettre au point les dernières modalités : indépendance totale d'Yvon et Paul, interdiction formelle d'intervenir dans l'élaboration de leur travail, secret absolu de la démarche et présentation de leurs conclusions pour août 1985.

Olivier : *Quelles ont été ces conclusions ?*

Jean : Leur travail a été remarquable, démontrant la faisabilité d'un dictionnaire du Scrabble à l'usage des joueurs francophones. En octobre 1985, lors des championnats du monde de Bruxelles, j'ai présenté mon rapport au Comité Directeur de la FISF qui adoptait le projet et me confiait deux missions : un cahier des charges et le choix d'une maison d'édition...

Olivier : ... *qui sera Larousse.*

Jean : Effectivement ! La maison Larousse – sponsor (quasi le seul) des championnats du monde de Scrabble francophone – était animée par un attaché de presse particulièrement *attachant* : Jean-Noël Noutreau. Nous avions énormément de sympathie l'un pour l'autre. Et lorsque je lui ai demandé son soutien dans l'aventure, il s'est tout de suite impliqué au point de faire sienne l'idée. Sur ma suggestion, il a organisé un déjeuner à trois à Paris : Jean-Noël, Patrice Maubourget, PDG des éditions Larousse, et moi-même. Ce n'est qu'à la fin de ce déjeuner que Jean-Noël a lancé à Patrice : « *Et si les scrabbleurs – à l'instar des Américains et des Anglais – avaient leur propre dictionnaire ?* », ce à quoi j'ajoute que ce dictionnaire anglophone est édité sous la responsabilité des distributeurs de la marque Scrabble. Pour les Francophones, le label Larousse mettrait ce dictionnaire à la portée de tous les amateurs de jeux de lettres, la FISF conservant son autonomie dans le choix du vocabulaire et l'élaboration des définitions. C'était en juin 1986.

Olivier : *Et pendant ce temps, je suppose que le cahier des charges avait été établi et que différents contributeurs compétents s'étaient mis à l'ouvrage.*

Jean : Oui, bien sûr ! Nous nous étions mis immédiatement à la recherche des compétences dans chacune des fédérations, en vue de constituer les comités chargés de la création rédactionnelle de *L'Officiel du Scrabble*, titre définitivement adopté.

Impératifs complémentaires : tous les mots jusqu'à 15 lettres du *Petit Larousse illustré* et du *Petit Robert* les plus récents devaient être intégrés ; les fédérations soumettraient en outre les mots absents de ces ouvrages, mais attestés dans le langage courant des pays concernés. Le cahier des charges a été établi en janvier 1986, les comités mis en place en avril 1986. La Commission

générale était dirigée par Yvon Duval qui, après un peu d'hésitation, s'est laissé convaincre compte tenu du défi que représentait la rédaction de cet ouvrage. Démarrage immédiat des travaux.

Olivier : Précise-moi les comités mis en place.

Commission générale : Yvon Duval, Maurice-André Van Gysel (secrétaire), Renée Rey (trésorière).

Comité vocabulaire : Philippe Lormant, Michel Charlemagne (sémantique et phonétique).

Comité grammaire et conjugaison : Agnès Lempereur.

Comité règlement : André Van Buggehout.

Comité informatique : Jean-Pierre Brulé et Eddy Clauwaert.

Olivier : D'autres noms ?

Jean : Oui, bien sûr ! J'aimerais encore citer Paul Vieilly, Jacques Lachkar, Mario Buteau, Robert Lekeu, Yvonne Brulé, Michèle-Rey Bellet, Annie et Gérard Van Cayzeele, Roger Wilboorts, Marie Bronchard, Gaëtan Brault, Vincent Labbé, Thierry Maere, Bruno Bloch, et tous ceux qui ont œuvré ou qui œuvrent encore aujourd'hui pour *L'Officiel du Scrabble*. Mon seul regret est de n'avoir pas réussi à convaincre Michel Pialat de faire partie de l'équipe rédactionnelle.

Olivier : Quelle mémoire !

Jean : Merci au Scrabble qui cultive la mémoire... et à mes archives conservées !

Olivier : Larousse a bien suivi ?

Jean : En septembre 1986, Larousse acceptait de réunir ses cadres en présence de scrabbleurs de mon choix. Nous nous y sommes rendus avec Maurice-André Van Ghysel (par ailleurs juriste, acceptant d'être bénévolement notre conseiller) et Philippe Lormant, président de la fédération française de Scrabble.

Nombre approximatif des présents : une vingtaine... et pas tous en faveur de notre idée, loin de là. J'avais toutefois pris quelques précautions, notamment de rencontrer bien avant la date de cette réunion, toutes les personnes clés de la maison Larousse, en leur fournissant les premiers feuillets des travaux, bien aidé dans le choix de mes rencontres par Régine Le Meur, attachée de presse ayant succédé à Jean-Noël Nouteau. Évidemment, je savais le directeur de Larousse plus ou moins convaincu.

Après moult discussions, j'ai demandé au responsable des éditions quel était le tirage à partir duquel le seuil de rentabilité serait atteint. Secret d'État ! Mais j'ai avancé deux chiffres : les 10 000 exemplaires nécessaires lors du premier tirage (nombre de membres à cette époque) et ma conviction qu'il s'en écoulait 50 000. D'où ce chiffre ? Le nombre de jeux vendus dans la sphère francophone est de 275 000 jeux par an. Cela signifie un nombre encore plus grand de joueurs, amateurs du jeu, qui seraient ravis d'avoir enfin un seul ouvrage de référence. Je ne prenais vraiment pas de risque en avançant ces chiffres... Et voilà comment une réunion prévue pour la journée s'est terminée dans l'enthousiasme à... 12h30 !

Dans les mois qui ont suivi, les consultations se sont poursuivies auprès de chacun des responsables chez Larousse, que ce soit pour le contrat des droits d'auteur, la directrice de rédaction du *Petit Larousse illustré* et le directeur financier.

Olivier : Et en quelle année le bébé est-il né ?

Jean : Les travaux se sont déroulés dans un esprit très convivial et se sont poursuivis sans relâche jusqu'à la remise des derniers feuillets à l'éditeur, en janvier 1989. Jacques Lachkar, ayant succédé à Philippe Lormant à la présidence de la fédération française, avait un instant envisagé de soumettre le projet à référendum. C'est à Val Thorens que je suis parvenu à le convaincre de soumettre à référendum l'ouvrage une fois édité et utilisé pendant 4 ans. Dès l'édition sortie à Namur, Jacques a convenu, devant la qualité de l'ouvrage, qu'un référendum n'avait pas lieu d'être. Dernier événement : on a frôlé le report de la sortie de l'ouvrage prévue en juin 1989 à octobre, voire novembre 1989. Une lettre très énergique adressée à M. Pechoin, responsable des éditions Larousse, avec copie à M. Maubourget, PDG, a finalement permis d'accélérer les presses afin de disposer de 5 000 ouvrages pour juillet 1989, juste avant les championnats du monde qui, par un bienheureux hasard, devaient se dérouler à Namur.

Enfin, le choix de la première couverture fait par l'éditeur m'a semblé hors de propos et impropre à la compréhension visuelle : un dessin de Desclozeaux ! Si chaque en-tête de l'alphabet reprenait un dessin, en faire la couverture me semblait tout à fait inapproprié. Après plusieurs entretiens téléphoniques avec Paris, j'ai réussi à convaincre l'éditeur de me remettre un projet de couverture reprenant l'illustration de la boîte de jeu. C'est à Vichy, en mai 1989, que j'ai soumis les deux maquettes proposées, et le choix s'est unanimement porté sur la couverture reprenant l'illustration de la boîte de jeu. C'est ainsi que je dispose d'un exemplaire de 500 pages vierges avec la couverture finalement choisie, le seul et unique exemplaire où aucune faute ni contestation ne sont possibles !